

RELATIONS PRESSE CONFEDERALES



Communiqué de presse

Allocations chômage : l'échec patent du gouvernement et l'avarice du patronat se conjuguent

Le conseil d'administration de l'Unedic s'est tenu ce mercredi 25 juin avec comme principal point à l'ordre du jour la revalorisation des allocations chômage.

Au CA de l'UNEDIC, alors que l'inflation en 2024 était de 2%, le patronat impose une nouvelle cure d'austérité : les allocations ne sont revalorisées que de 0.5%, au prétexte du contexte économique, de l'état des finances de l'Unedic, dégradé notamment par les ponctions de l'Etat... et par la baisse des cotisations patronales depuis le 1^{er} mai 2025.

La CGT a revendiqué une augmentation de 10€ par jour, la garantie d'une véritable allocation minimale et la revalorisation de tous les paramètres pour n'exclure personne, après des années de saccage des allocations chômage, du fait des décrets Macron. La CGT a exigé, par ailleurs, un alignement urgent des droits de Mayotte sur celui des autres territoires d'outre-mer.

Malgré le front commun des organisations syndicales demandant à minima une revalorisation à hauteur de l'inflation et celle de tous les paramètres fixes, le patronat poursuit sa politique austéraitrice : après une première provocation que constituait une proposition à zéro, il a lâché une augmentation de 0,5% en refusant de revaloriser l'ensemble des paramètres fixes.

La délégation CGT a rendu compte de cette bien trop faible revalorisation, qui ne concernera de fait que 7 allocataires sur 10, aux manifestant.es venu.es protester à l'appel du CNTPEP-CGT. Elle continuera à revendiquer une véritable réforme de progrès pour l'assurance chômage, qui assure à toutes et tous un revenu décent, avec une progression des droits assurée par une large Sécurité sociale professionnelle et environnementale.

Montreuil, le 25 juin 2025